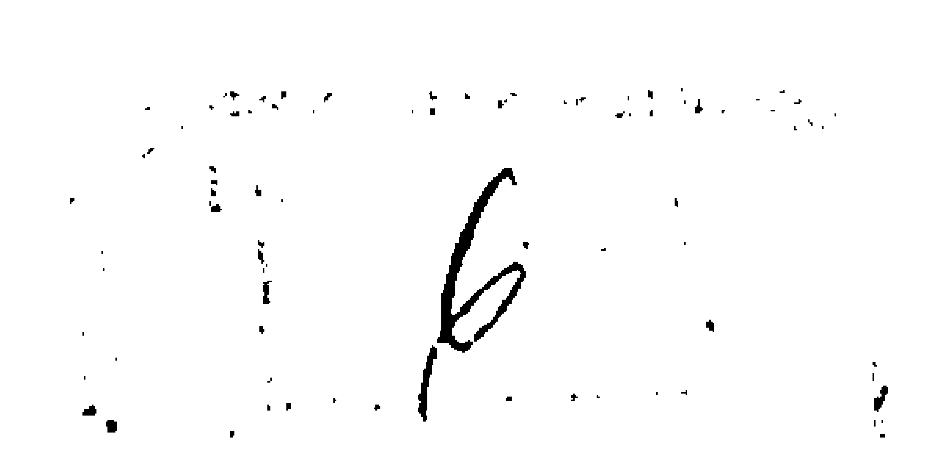
Prix du N° : 0,75 N° 6 *1er Juin 1907*





Les Forces Mentales

REVUE MENSUELLE DE SCIENCES PSYCHIQUES

Rien n'est impossible : il y a des voies qui conduisent à toutes choses. Si nous avions assez de volonté, nous aurions toujours assez de moyens.

La Rochefoucauld.



ÉDITION
des Bureaux d'Études Psychiques
110 RUE DE RICHELIEU
PARIS

Prix du N°: 0,75 *N° 6* *1er Juin 1907*

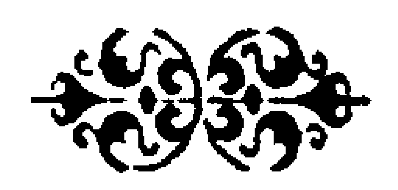
Les Forces Mentales

REVUE MENSUELLE DE SCIENCES PSYCHIQUES

ABONNEMENTS : France... 8 Fr.
— Étranger. 9 Fr.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
110, Rue Richelieu, Paris

SOMMAIRE :



ÉDITION

des Bureaux d'Études Psychiques

110 Rue Richelieu, Paris.

LA CONCENTRATION

Je trouve dans ma correspondance quotidienne un si grand nombre de demandes de renseignements sur la manière de se « concentrer », qu'il me paraît utile de donner ici quelques indications simples sur ce travail spécial de psychologie. La concentration est en effet, le « Secret des Secrets » que tant de personnes cherchent perpétuellement et, disons-le, inutilement.

Education de la Pensée, de la Volonté, Télépathie, Correction de mauvaises habitudes, Suggestion à distance et Auto-Suggestion, toutes ces diverses pratiques ne sont, en réalité, qu'autant d'applications différentes de la Concentration.

Mais comment se Concentrer? C'est en cette simple question que nous trouvons la raison de toutes les difficultés de ceux qui ont vainement cherché secours et confort dans les pratiques psychiques.

Se « Concentrer », c'est réunir toutes nos pensées et toutes nos facultés sur un certain point, une certaine tâche, imposée par notre Volonté. Rien ne saurait être plus calme, plus passif extérieurement, que l'état de profonde concentration. Le moindre mouvement, la plus légère sensation physique demandant un certain travail (quoique inconscient) de la part du cerveau éloigne de nous la concentration. Il est de première nécessité de mettre notre corps dans l'état de passiveté absolue. Quand le motif de concentration est la Force, la Santé, le Progrès, ou quelque autre présumant une certaine

conscience de notre valeur personnelle et de notre ferme détermination, il arrive presque toujours que le sujet se laisse emporter, il croit même par cela, augmenter l'efficacité de l'exercice) à quelque mouvement physique, tel que de serrer le poing ou les dents. Un pareil mouvement détruit complètement la valeur de l'exercice. Le courant mental créé par la concentration est ainsi absorbé, *usé*, au lieu de continuer son existence pour produire l'effet qui est le but de l'exercice.

Afin d'arriver à un état de profonde concentration, j'ai toujours insisté auprès de mes élèves sur une progression très graduelle des exercices.

Retirez-vous dans votre chambre, aussi loin de tout bruit que possible et de toute distraction, et installez-vous en position aisée sur un fauteuil. Passez cinq minutes à une stricte observation de votre corps en détendant chaque muscle et en faisant bien attention que rien ne vous serre, en somme qu'aucune circonstance ne puisse exister, qui vous rappelle une ou plusieurs parties de votre corps Notre but est d'arriver à l'état de parfaite passiveté. Ce n'est qu'après être parvenu à cet état, que commence l'exercice proprement dit, qui consiste tout simplement à rester immobile pendant cinq minutes. Cette immobilité doit être *complète*, c'est-à-dire, qu'il vous est défendu de faire le plus léger mouvement, de bouger un quelconque de vos membres.

Aussi simple que puisse paraître cet exercice, le débutant se trouvera dans l'impossibilité absolue de le poursuivre pendant plus de deux minutes,

Celui qui s'adonne aux études psychiques dans le but de la réalisation d'un désir ou d'une ambition quelconque trouve pénible de se voir condamné à de pareils exercices. Il est parfaitement inutile cependant d'attaquer des problèmes et des tâches de quelque importance, avant d'être parvenu au parfait contrôle de soi-même indiqué dans ces lignes.

A partir de la deuxième semaine, l'étudiant peut ajouter à son exercice quelque concentration mentale, telle que sur l'idée générale de « Succès » ou « Santé », ceci présumant toute-

fois, qu'il ait fait des progrès dans le contrôle de son *Physique* pendant la première semaine.

Il ne suffit aucunement de répéter « Je vais réussir » d'une manière plus ou moins mécanique, ou de se dire avec une certaine « énergie » : « Je veux réussir ». Il faut le *vouloir*, le *penser fermement*.

Tout effort spécial dénote une certaine crainte d'échec. Ainsi, il n'y a que l'homme *qui doute* de ses capacités, qui trouve continuellement nécessaire de se répéter qu'il est intelligent. Ce n'est qu'en face d'un adversaire supérieur ou d'une difficulté effrayante que nous éprouvons le besoin de nous « monter le courage » (Auto-suggestion), tandis que l'ennemi *inférieur* nous laisse froid.

La chose est analogue en matière de concentration. Si nous trouvons nécessaire de nous « travailler » dans une attitude mentale pour pouvoir croire que nous réussirons, c'est la preuve, *qu'au fond*, nous craignons échouer.

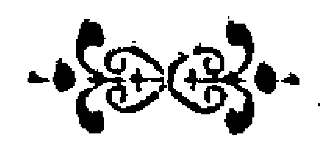
Voici la raison pour laquelle la concentration même doit être calme presque *passive*.

Le débutant n'a qu'à se commander mentalement qu'il va réussir, et cela d'une manière aussi calme, aussi certaine d'être obéi (le contraire ne lui semblant aucunement *possible*) qu'il le serait en demandant un timbre à un employé de bureau de poste.

Les obstacles viendront assez vite, sous la forme d'autres pensées, contraires à celle qui forme le sujet de l'exercice. Ramenez alors votre attention au point de départ, toujours avec la même tranquillité d'esprit et sans vous impatienter.

Le débutant doit se contenter pendant les premières semaines de questions qui ne concernent que lui-même, telles que ses habitudes, son caractère etc. Il n'est pas capable de pouvoir influencer *un autre*, à distance.

C.-R. SADLER.



LE SPIRITISME

J'ai laissé mes lecteurs au moment où la table, sous l'apposition des mains, commençait à se soulever et à répondre à l'appel qui lui était fait.

Comme un numéro des Forces Mentales s'est interposé entre mon premier article sur le Spiritisme et ce que j'écris aujourd'hui, qu'il me soit permis de rappeler ici mes dernières phrases j'écrivais :

Mais supposons que la première fois vous réussissiez. Ce ne sera jamais qu'après une longue attente. Enfin, votre patience est récompensée... Il vous semble que le plateau de la table entre en mouvement sous vos mains, remue sur lui-même et sur place ; vos mains adhèrent au bois, une attraction surnaturelle se produit... Sera-ce vous qui serez entraînés vers la table immobile, sera-ce la table qui, se soulevant de terre imperceptiblement, se penchera sur l'un des opérateurs... Attendez encore ; le moment devient pathétique, un émoi vous envahit... et tous ensemble vous êtes tentés de dire à vos partenaires : « Vous poussez, vous poussez... quelqu'un pousse la table ! »

Non pas. Contrôlez du regard la bonne foi des opérateurs... Personne n'agit subrepticement sur la table ; c'est bien elle qui se meut, se soulève sur ses deux pieds et frappe du troisième...

L'Esprit ou la Force, si vous aimez mieux, est là... Disons l'Esprit, puisque le terme est consacré.

Alors, convenez avec lui d'un vocabulaire. Celui-ci par exemple, et vous adressant à cet inconnu qui se révèle : « Esprit, direz-vous, aux questions que nous te poserons, frappe trois coups pour *oui*, deux coups pour *non*. As-tu compris et acceptes-tu ?

Neuf fois sur dix l'Esprit (si Esprit il y a) répondra et la table frappera trois coups plus ou moins distincts.

Convenez alors avec lui que chaque coup que frappera la table correspondra à une lettre de l'alphabet, ou, plus exactement, que le nombre de coups que frappera la table correspondra au nombre que chaque lettre occupe dans l'alphabet.

Exemple :

Un coup	correspond	à	A
Deux coups	—	à	B
Dix coups	—	à	J
Vingt coups	—	à	T

De sorte que, posant à l'esprit la question suivante :

— Quel est ton nom ?

S'il répond en frappant d'abord un coup, soit A.
Puis quatorze coups, soit N.
Puis quatre coups, soit D.
Puis dix-huit coups, soit R.
Enfin cinq coups, soit E.
Il vous aura donné le nom de ANDRÉ.

Mais n'allez pas prendre tout ce que l'Esprit vous répondra pour paroles d'Evangile. D'après les théories spirites, les Esprits se divisent en deux catégories : Les Esprits évolués et les Esprits « fumistes » (*sic*). Or ceux-ci sont incommensurablement plus nombreux que ceux-là.

Allan Kardec, le grand prêtre et grand père du Spiritisme actuel, cataloguait les esprits en trois ordres et voici comment il s'exprime à leur égard (1) :

---

(1) Allan Kardec, Le Livre des Esprits. Librairie des Sciences Psychiques.

Les Esprits sont-ils égaux, ou bien existe-t-il entre eux une hiérarchie quelconque?

Ils sont de différents ordres selon le degré de perfection auquel ils sont parvenus.

Y a-t-il un nombre déterminé d'ordres ou de degrés de perfection parmi les Esprits?

« Le nombre en est illimité, parce qu'il n'y a pas entre ces ordres une ligne de démarcation tracée comme une barrière, et qu'ainsi on peut multiplier ou restreindre les divisions à volonté ; cependant, si on considère les caractères généraux, on peut les réduire à trois principaux. »

« On peut placer au premier rang ceux qui sont arrivés à la perfection : les purs Esprits ; ceux du second ordre sont arrivés au milieu de l'échelle : le désir du bien est leur préoccupation. Ceux du dernier degré sont encore au bas de l'échelle : les Esprits imparfaits. Ils sont caractérisés par l'ignorance, le désir du mal et toutes les mauvaises passions qui retardent leur avancement ».

Les Esprits du second ordre n'ont-ils que le désir du bien ; ont-ils aussi le pouvoir de le faire?

« Ils ont ce pouvoir suivant le degré de leur perfection : les uns ont la science, les autres ont la sagesse et la bonté, mais tous ont encore des épreuves à subir ».

Les Esprits du troisième ordre sont-ils tous essentiellement mauvais?

« Non, les uns ne font ni bien ni mal ; d'autres, au contraire, se plaisent au mal et sont satisfaits quand ils trouvent l'occasion de le faire. Et puis il y a encore les Esprits légers ou *follets*, plus brouillons que méchants, qui se plaisent plutôt à la malice qu'à la méchanceté, et qui trouvent leur plaisir à mystifier, et à causer de petites contrariétés dont ils se rient. »

Attendez-vous donc à recevoir du prétendu Esprit des

réponses plutôt abracadabrantes, pour commencer, voix grossières, voix obscènes !

Mais il se peut aussi que vous ayez la chance d'avoir pour vos débuts une communication renversante par son élévation, l'exactitude des faits qu'elle divulgue.

Dans un prochain article nous dirons de quelle manière l'auteur de ces lignes a été initié au spiritisme et comment la révélation qui lui a été faite dès sa première séance a fait de lui un fervent spirite durant de nombreux mois.

René d'Héry



CE QUE DIT UN CHAPEAU SUR UN CRANE

(PSYCHOLOGIE BOULEVARDIÈRE)

Il est de précieux enseignements à tirer de l'observation journalière des moindres choses.

Celles-ci, d'apparence souvent futile, prendraient — si l'on voulait les approfondir un brin — une considérable importance.

La chiromancie et la graphologie sont, dans un ordre d'idée général, des études précises et dont savent se servir judicieusement nombre d'initiés : des flots d'encre ont coulé sur ces quasi-sciences; moins nombreuses ont été, me semble-t-il, les études approfondies de *« l'orientation du chapeau sur la tête »* que je me refuse avec force à qualifier, même en usant d'un néologisme, de *capellographie* (Que me pardonnent les latino-hellenistes pour ce pléonasme osé!)

J'entre donc, sans autre préambule, dans le vif de mon sujet.

Considérez, je vous prie, tel individu qui vient à vous, portant le chapeau légèrement incliné sur l'oreille droite. Ne seriez-vous pas enclin à préjuger de ses dispositions de jovialité, n'est-ce point un homme qui se refuse à prendre la vie par ses côtés pénibles, un « m'en fichiste » en un mot ?

Notez bien cet autre qui, lui, porte sa coiffure inclinée sur l'oreille gauche, son caractère dénote des dispositions batailleuses, sinon belliqueuses, n'en doutez point. C'est bien l'allure du « vieux militaire » de comédie.

Si vous considérez ce chapeau, fortement incliné en avant, presque sur les yeux, et sans aucune orientation fantaisiste, soyez certain que son propriétaire est un triste, caractère sérieux, plutôt chagrin, j'ajouterai même, dans nombre de cas, esprit méfiant ou inquiet.

Si le couvre-chef semble trop petit et se juche sur le sommet de la tête, n'augurez rien de bon de l'intelligence du sujet : c'est un simple, sinon un benêt.

Rejeté en arrière je diagnostiquerai : caractère indépendant, bohème, ennemi des préjugés.

Avez-vous remarqué que le chapeau trop grand, bien enfoncé sur les deux oreilles, avec exagération, semble le monopole des savants, des chercheurs, des collectionneurs?

Logiquement, la coiffure qui « prend bien la tête », comme dit Le Chapellier, portée suivant la normale et sans inclinaison aucune, doit indiquer l'esprit pondéré, méthodique, en un mot « *équilibré* ».

Et, telle est la vérité indiscutable de cette psychologie spéciale, que, si, d'aventure, vous, l'homme pondéré, qui portez habituellement votre « melon » ou votre « tube » suivant la stricte parallèle du fil à plomb, vous veniez à subir telle influence inattendue, *malgré vous*, votre chapeau indiquerait, à l'observateur averti, votre état d'âme de la minute présente !

Etes-vous préoccupé, inquiet, attristé? *malgré vous*, votre dextre abaissera le bord antérieur de votre chapeau sur votre nez. Si tout à coup une pensée folâtre traverse, tel l'éclair, votre imagination vagabonde, vous réveille et vous place à vos propres yeux sous l'aspect d'un polisson séducteur, *toujours malgré vous*, votre chapeau affectera une coquette inclinaison sur la droite. — Mais, vous semble-t-il, ce *mossieu* vous regarde avec trop d'insistance... Morbleu !.. et, vite, vous soulevez la coiffure et d'un geste belliqueux l'incline, sur la gauche « Ah ! mais! ... »

Enfin, si vos pensées vous détachent du monde extérieur, vous moquant du « qu'en dira-t-on », d'un geste toujours

inconscient vous renversez votre « tube » ou votre « melon » sur l'arrière de votre occiput.

Et, tenez ! tout cela est si mathématique, si forcément général..., que je suis vexé au possible de remarquer que je porte d'habitude un chapeau trop petit juché sur le sommet du crâne ! Parbleu !

GÉO LANGE.



DE L'IDÉAL

Dieu s'exprime à nous par les fleurs, les chansons d'oiseaux, le bleu du ciel. Le comprendre dépend de nous-mêmes. Pour cela mettons-nous en harmonie avec la nature ; rendons-nous compte que la vie n'est qu'une strophe dans l'éternelle chanson d'amour de l'Infini.

Il y a en nous cette lumière qui éclaire même les ténèbres du doute et de la misère — notre particule de Divinité. L'enfant n'a pas encore appris à atténuer cette lumière, l'enfant est heureux.

Vouspouvez écouter les symphonies de Beethoven pendant dix ans, sans les comprendre, si vous n'avez pas trouvé *en vous* le sens de l'idéal.

Pareillement vous pouvez passer auprès des beautés de la nature, chaque jour de votre vie, vous ne serez quand même qu'un pauvre « matériel » à moins que vous n'ayez découvert en vous le « Don Divin » qui seul peut ouvrir vos yeux aux beautés de la vie. Comprendre l'idéal, c'est voir, *vivre* non par le corps, mais par l'esprit, c'est entendre la voix de l' « Ego Divin ».

Le poète voit dans la primevère un sourire de Dieu, un rayon de soleil captivé ; ceux qui n'ont pas gagné l'entrée du royaume de l'Idéal, n'y voient qu'une fleur jaune. Pour nous, Idéalistes, la terre est « pleine du ciel », la vie pleine de bonheur.

Ce n'est pas la voix du chanteur qui nous émeut, c'est l'âme qui règne dans la voix. Ne croyez pas non plus que ce ne soit que ce qui est grand, ce qui est sublime qui puisse

nous ouvrir les portes du Bonheur. Il n'y a rien sur terre qui ne témoigne l'amour et la Providence et de la Création.

C'est une toute petite graine qui fait pousser un arbre, c'est avec le crin qu'est fait l'archet du violon sans lequel le plus doué des artistes ne saurait produire le moindre son. La loi d'évolution tourne le fumier en fleurs, le charbon en diamant.

Y a-t-il au monde entier quelque chose qui ne soit digne de réflexion, d'admiration ?

Est-il vraiment « temps-perdu » de contempler les beautés de la nature, vraiment « ridicule » d'être idéaliste ?

Nous appartenons tous à l'immense fraternité, nous sommes tous des membres du corps dont Dieu est la tête. «Quand un membre souffre, tous souffrent avec lui .» Si un seul de nous était irrévocablement damné, nous serions tous perdus, nous « souffririons tous avec lui» ; le corps serait incomplet. Pour Dieu, rien d'imparfait ne peut exister, rien d'incomplet.

Voici notre espérance, notre guide qui nous distingue de ceux qui croient dans le Dieu de damnation et de punition éternelle.

Nous *réfutons* toute croyance dans le Dieu rancunier, dans l'éternelle punition et dans les «épreuves » envoyées pour nous châtier.

Croyons à l'Idéal, écoutons la voix divine qui parle en notre intérieur, trop souvent noyée dans le bruit de nos sensations superficielles. Cultivons notre sens de beauté, notre goût pour les amusements *naturels* au lieu de chercher ceux qui sont « à la mode ».

Dans le royaume de l'Idéal, tout est harmonieux, car l'Idéal est Dieu, et Dieu est Amour.

HORACE PORTLAND



Mémoires d'un Moraliste

L'ARRÊT

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS,

Ce jourd'hui 10 décembre 1873, le premier Conseil de guerre permanent de la première division militaire délibérant à huis clos, le président a posé les questions suivantes :

Première question. — Le maréchal Bazaine est-il coupable d'avoir, le 28 octobre 1870, comme commandant en chef de l'armée du Rhin, capitulé en rase campagne ?

Deuxième question. — Cette capitulation a-t-elle eu pour résultat de faire poser les armes aux troupes dont le maréchal Bazaine avait le commandement en chef?

Troisième question. — Le maréchal Bazaine a-t-il traité verbalement ou par écrit avec l'ennemi sans avoir fait préalablement tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ?

Quatrième question. — Le maréchal Bazaine, mis en jugement après avis d'un conseil d'enquête, est-il coupable d'avoir, le 28 octobre 1870, capitulé avec l'ennemi, et rendu la place de Metz, dont il avait le commandement supérieur, sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait, et sans avoir fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ?

Les voies recueillies séparément, en commençant par le juge le moins ancien en grade, le président ayant émis son opinion le dernier, le premier Conseil de guerre déclare :

Sur la première question : Oui, à l'unanimité.

Sur la deuxième question : Oui, à l'unanimité.
Sur la troisième question : Oui, à l'unanimité.
Sur la quatrième question : Oui, à l'unanimité.

Sur quoi, et attendu les conclusions prises par le commissaire spécial du gouvernement dans ses réquisitions, le président a lu le texte de la loi, et a recueilli de nouveau les voix dans la forme indiquée ci-dessus pour l'application de la peine.

En conséquence, le Conseil, vu les dispositions des articles 210 et 209 du code de justice militaire, ainsi conçus :

« Art. 210. — Tout général, tout commandant d'une troupe armée qui capitule en rase campagne est puni :

« 1° De la peine de mort, avec dégradation militaire, si la capitulation a eu pour résultat de faire poser les armes à sa troupe, ou si, avant de traiter verbalement ou par écrit, il n'a pas fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ;

« 2° De la destitution dans tous les autres cas.

« Art. 209. — Est puni de mort, avec dégradation militaire, tout gouverneur ou commandant qui, mis en jugement après avis d'un conseil d'enquête, est reconnu coupable d'avoir capitulé avec l'ennemi, et rendu la place qui lui était confiée sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait, et sans avoir fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur. »

Condamne, à l'unanimité des voix, François-Achille Bazaine, maréchal de France, à la peine de mort, avec dégradation militaire.

Et, vu l'article 138 du code de justice militaire ainsi conçu :

« Si le condamné est membre de l'ordre de la Légion d'honneur ou décoré de la médaille militaire, le jugement déclare, dans les cas prévus par la loi, qu'il cesse de faire partie de la Légion d'honneur ou d'être décoré de la médaille militaire. »

Le premier Conseil de guerre déclare que le maréchal

Bazaine cesse de faire partie de la Légion d'honneur et d'être décoré de la médaille militaire.

Condamne, en outre, le maréchal Bazaine aux frais de la procédure envers l'Etat, par application de l'article 139 du code de justice militaire, ainsi conçu :

« Le jugement qui prononce une peine contre l'accusé le condamne aux frais envers l'Etat. »

Enjoint au commissaire spécial du gouvernement de faire donner, immédiatement, en sa présence, lecture du présent jugement au condamné, devant la garde rassemblée sous les armes, et de l'avertir que la loi lui accorde vingt-quatre heures pour se pourvoir en revision.

Immédiatement après le prononcé du jugement, les juges adressaient au ministre de la guerre ce recours en grâce :

« Monsieur le Ministre,

« Le conseil de guerre vient de rendre son jugement contre le maréchal Bazaine Jurés, nous avons résolu les questions qui nous étaient posées en n'écoutant que la voix de notre conscience. Nous n'avons pas à revenir sur le long débat qui nous a éclairés. A Dieu seul nous devons compte de notre décision.

« Juges, nous avons dû appliquer une loi inflexible, et qui n'admet pas qu'aucune circonstance puisse atténuer un crime contre le devoir militaire.

« Mais, ces circonstances que la loi nous défendait d'invoquer en rendant votre verdict, vous avons le droit de vous les indiquer.

« Nous vous rappellerons que le maréchal Bazaine a pris et exercé le commandement de l'Armée du Rhin au milieu de difficultés inouïes, qu'il n'est responsable ni du désastreux début de la campagne, ni du choix des lignes d'opérations.

« Nous vous rappellerons qu'au feu il s'est toujours retrouvé lui-même, qu'à Borny, à Gravelotte, à Noisseville, nul ne l'a surpassé en vaillance, et que le 16 août il a, par la fermeté de son attitude, maintenu le centre de sa ligne de bataille.

« Considérez l'état des services de l'engagé volontaire de 1831 ; comptez les campagnes, les blessures, les actions d'éclat qui lui ont mérité le bâton de maréchal de France.

« Songez à la longue détention qu'il vient de subir, songez à ce supplice de deux mois, pendant lesquels il a entendu, chaque jour, discuter son honneur devant lui, et vous unirez à nous pour prier le président de la République de ne pas laisser exécuter la sentence que nous venons de prononcer.

« Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre respect.

« *Le Président :* H. D'ORLÉANS.

« *Les Juges* : Généraux DE LA MOTHE ROUGE, DE CHABAUD LA TOUR, J. TRIPIER, PRINCETEAU, RESSAYRE, DE MALROY. »

Est-ce ainsi que des juges, des généraux, s'intéresseraient à un général convaincu de trahison ?

Parle-t-on de l'honneur d'un traître ?

Pendant le procès, pas un des généraux n'a lancé contre le maréchal un mot accusateur.

Ni Ladmirault, ni Frossard, ni Changarnier, ni Lebœuf, ni Bourbaki, ni Canrobert, n'ont reproché à leur ancien chef la défaite et la capitulation : ils n'ont accusé que les circonstances.

Le maréchal Bazaine a été mou, indécis, incapable ; il a commis de désastreuses fautes militaires ; il est tombé sous le coup des articles rigoureux du code de justice militaire, soit ; son intelligence, son énergie ont été inférieures à leur tâche, mais sa conscience n'a pas failli.

Deux jours après l'envoi du recours en grâce, le *Journal Officiel* publiait la note suivante :

« Aux termes des articles 141 et 143 du code de justice militaire, M. le maréchal Bazaine ayant laissé passer le délai de vingt-quatre heures pour se pourvoir en revision, la condamnation qui l'a frappé est devenue irrévocable.

« Sur la proposition de M. le Ministre de la Guerre, M. le Président de la République a commué la peine de mort

prononcée contre le maréchal Bazaine en vingt années de détention, à partir de ce jour avec dispense des formalités de la dégradation militaire, mais sous réservé de tous ses effets. »

Si Bazaine était un traître, pourquoi le dispenser des formalités de la dégradation militaire ? pourquoi le gracier ? pourquoi le laisser évader ?

Pourquoi surtout Bazaine aurait-il attendu en France sa mise en jugement ? Si sa conscience avait été inquiète il lui était bien aisé de mettre la frontière entre lui et ses juges.

Le jour même où parut sa grâce, Bazaine écrivit au maréchal de Mac-Mahon.

Trianon-sous-Bois, le 12 décembre 1873.

« Monsieur le maréchal, vous vous êtes rappelé le temps où nous servions la patrie l'un à côté de l'autre ; je crains que votre cœur ait dominé la raison d'Etat.

« Je serais mort sans regret, car la demande en grâce que vous ont adressée mes juges venge mon honneur.

« Agréez, monsieur le maréchal, l'assurance de mon respect.

« BAZAINE. »

L'OPINION PUBLIQUE

La raison d'Etat, voilà ce qui est au fond de ce procès. En jugeant, en condamnant Bazaine, on a cédé à la pression de l'opinion publique. Il fallait une victime expiatoire à l'orgueil national, humilié par nos défaites ; on lui a jeté le maréchal Bazaine.

Lorsqu'un pays roule aux pires calamités, l'opinion publique, surexcitée par l'orgueil national, n'admet pas que la faute en puisse être imputée à la nation elle-même, et les vaincus accusent toujours la trahison. C'est une tradition particulièrement établie dans notre France si nerveuse, si impressionnable. La foule est d'ailleurs composée, dans sa très grande majorité, de gens qui ne savent rien des questions qu'ils tran-

chent d'un mot absolu. Parmi les Français qui distribuent le blâme ou l'éloge à nos généraux, combien ont étudié la campagne de 1870 ? Combien savent les éléments de la tactique ou de la stratégie ? Combien savent ce que c'est que régler la marche d'une armée sur une route, ou son déploiement sur un champ de bataille ? Chacun a son plan de campagne, et l'ignorance de la foule ne s'inquiète pas des moyens.

Elle ne juge que sur les résultats.

Grossière erreur, suprême injustice.

Wellington, médiocre homme de guerre, a triomphé à Waterloo. L'Angleterre lui dresse des statues.

Est-ce vraiment le génie de Wellington qui a vaincu Napoléon ?

Non. C'est Grouchy égaré, qui a vaincu l'empereur. C'est l'empereur lui-même, lassé par vingt ans de guerre, l'empereur déchu d'une partie de ses qualités militaires et de toutes ses espérances. Si Wellington s'était trouvé en face du général d'Austerlitz ou de Marengo, si Grouchy avait marché au canon, l'empereur triomphait.

Wellington n'aurait pas de statue à Londres, et pourtant Wellington eût été le même homme.

L'opinion publique n'est pas plus équitable en politique.

Mobile, ardente, séduite par le côté brillant ou dramatique des événements, elle se porte en peu de temps aux passions les plus opposées. Elle acclame les hommes qui suivent docilement le courant où elle les jette. Elle injurie les citoyens fidèles à leurs convictions, les cœurs sincères et courageux qui veulent la garantir contre de dangereux entraînements.

Les chefs politiques sont fatalement destinés à être dépassés et culbutés par le courant qu'ils ont lancé.

Necker, La Fayette, Mirabeau, Camille Desmoulins, Roland, Danton, tant d'autres ont connu les ivresses de la popularité. Par la parole ils entraînaient la foule sur leurs pas, ils lui montraient au loin le but, qui était le terme de leur pensée. Le but atteint, ils voulaient s'arrêter et arrêter la foule avec

eux. Mais poussée par son propre élan, poussée aussi par de nouveaux meneurs, la foule les a renversés dans la boue et dans le sang.

L'histoire des révolutions est partout la même sur ce point.

L'histoire politique est pleine des égarements passionnés et passagers de la masse.

Le philosophe ne doit donc pas trop s'émouvoir s'il est fréquemment en désaccord avec l'opinion publique.

RÉZONVILLE

Je ne dirai point l'histoire de la guerre de 1870, ni même celle des batailles auxquelles j'ai assisté : je me bornerai au récit d'un dramatique épisode, qui faillit coûter la vie à mon père et à moi.

Le Deuxième corps n'avait pas pris part au combat de Borny. Le 16 août au matin les deux conscrits que nous étions n'avaient pas encore vu le feu. Nous allions le voir terriblement ce jour-là.

La brigade Letellier-Valazé, à laquelle appartenait notre régiment, avait campé près de Rezonville, au bord de la grande route qui va de cette commune à Gorze. Derrière nous, des bois, couverts par les remparts de Metz, fermaient l'horizon de leurs lignes verdâtres. Devant nous, la plaine, encore couverte de moissons, la plaine où serpentait la route de Verdun, par Vionville et Mars-la-Tour, la route de la retraite. Après une nuit tranquille, nous avions de bonne heure replié nos tentes et bouclé nos sacs.

Le temps était superbe, les oiseaux chantaient, les bonnes senteurs matinales des champs nous montaient aux narines, et la gaieté de cette matinée d'été contrastait avec l'œuvre de mort qui se préparait.

Nous attendions impatiemment l'ordre du départ : il fut retardé sur la demande du maréchal Le Bœuf, dont les troupes n'étaient pas réunies.

Vers neuf heures le bruit du canon éclata soudainement.

Une batterie prussienne venait de s'établir sur une hauteur, à l'est de Tronville, et de là elle jetait des obus dans notre campement. Notre nombreuse cavalerie nous laissait surprendre par une troupe d'artillerie.

L'ennemi venait audacieusement se placer sur notre ligne de retraite.

Nous prenons les armes à la hâte ; les compagnies, les régiments, se forment, et notre brigade s'établit sur la grande route.

Mon père et moi, nous allions recevoir le baptême du feu.

Je le regardai ; il était un peu plus pâle que d'habitude, mais, grave et silencieux, il avait dans toute sa contenance un air de sang-froid et d'intrépidité qui renforça mon propre courage.

Les forces ennemies grandissaient.

A chaque instant de nouvelles troupes surgissaient à l'horizon. Postées au loin sur des hauteurs, les batteries prussiennes nous envoyaient des obus, et, plus bas, entre elles et nous, de longues lignes noires s'avançaient en ondulant, suivant les plissements du terrain.

Les généraux donnèrent des ordres, et l'on nous déploya en tirailleurs.

Nous marchions dans les terres, écrasant les récoltes, et, songeant à ce qu'une telle marche causait de misère et de famine, mon père murmurait entre ses dents : « Que les hommes sont bêtes ! »

Bientôt les balles sifflèrent à nos oreilles, et, sur l'ordre de nos officiers, nous ouvrîmes le feu.

Placés à un mètre les uns des autres, agenouillés dans les blés ou couchés à l'abri des gerbes, nous tirions à volonté.

Tandis que beaucoup des nôtres — j'en étais — jetaient fiévreusement et au hasard leurs coups de fusil, je remarquai que mon père chargeait le sien avec le plus grand calme ; il épaulait lentement, ajustait avec soin, et tranquillement il appuyait sur la détente, comme s'il eût tiré à la carabine dans

une boutique foraine. Son tir faisait moins de bruit et plus de besogne que celui des camarades, et j'admirai la force d'âme de ce simple professeur de philosophie.

Cette fusillade durait depuis plus d'une demi-heure. Les Prussiens avançaient toujours, soutenus par leur artillerie, qui nous faisait subir d'énormes pertes. A notre droite, le 8e de ligne venait d'évacuer le hameau de Flavigny ; à notre gauche, la brigade Jollivet, après avoir réussi à pénétrer dans le bois de Vionville, n'avait pas pu s'y maintenir, et elle reculait lentement sous le feu de l'infanterie allemande, protégée maintenant par les taillis.

A ce moment le bruit courut dans nos rangs que le général Letellier-Valazé venait d'être grièvement blessé.

Nos troupes fléchissaient, et beaucoup de capotes bleues gisaient déjà dans la plaine.

Mon père, superbe d'héroïsme, n'avait pas reculé d'une semelle : il brûlait ses cartouches avec le même soin scrupuleux ; à peine pouvait-on remarquer dans ses mouvements un peu plus de précipitation qu'au commencement de la bataille.

Tout à coup un sifflement se fit entendre près de moi ; je me baissai pour éviter le choc : l'obus tomba à quelques pas, et ses éclats me couvrirent de terre.

Quand, débarrassé de la poussière, je pus regarder autour de moi, je vis mon père étendu sur le sol taché de sang. Je courus à lui ; sa voix, son geste, cherchèrent aussitôt à me rassurer : « Rien de grave, dit-il ; la cuisse cassée, ça se guérit. » De grosses larmes tombaient de mes yeux sur son visage que j'embrassais.

« Est-ce qu'un soldat pleure? dit mon père avec un sourire. Ramasse ton fusil et fais ton devoir. »

A ce moment, nos officiers crièrent l'ordre de nous replier, et le clairon sonna le ralliement en arrière.

Une effrayante angoisse fit monter la sueur à mon front. M'en aller, laisser mon père blessé, sans secours, sur ce terrain

où les Prussiens vont venir peut-être. Je voulus rester près de lui : « Va-t'en, me dit-il, va-t'en, fais ton devoir. »

Je voulus l'emporter.

« Non, non, disait-il, les ambulances me relèveront tantôt ; va-t-en, fais ton devoir. »

Et sa voix était impérieuse et tenace, comme celle même de la trompette qui sonnait le ralliement.

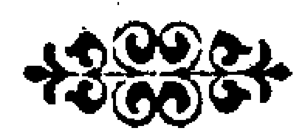
Je cédai, je ramassai mon fusil, et rejoignis mon escouade; jamais pareille torture n'a déchiré mon cœur. Ce qui restait de notre brigade se reforma, et l'on nous ramena un peu en arrière.

Le maréchal Bazaine s'était porté de sa personne sur le plateau où nous combattions; il résolut d'utiliser la cavalerie pour essayer de rétablir le combat sur ce point. Le 3ᵉ lanciers et les cuirassiers de la Garde étaient sous sa main. Il les lança justement sur ce terrain que nous venions d'abandonner, sur ce terrain où gisait mon père.

Crevé de douleur, exaspéré de mon impuissance, je voyais au loin les longues lignes des cavaliers fouler au galop la plaine sanglante, j'entendais le bruit sourd des sabots des chevaux qui entraient dans la terre, et il me semblait entendre craquer les os des corps qu'ils foulaient.

(A suivre.)

Théodule BRANCHE.



UN NOVICE [1]

... Voici les murs lézardés de la pension, la haute porte-cochère entre-bâillée pour la rentrée en classe la cour caillouteuse, les salles d'études et le nez en bec d'aigle du féroce M. Seuriot...

Là, il fut un écolier modeste, travaillant sans zèle, mais aussi sans étourderie. Il n'apprenait que juste ce qu'il faut pour ne pas mériter de mauvaises notes. Ses devoirs finis, ses leçons à peu près sues, il croisait les mains, baissait les yeux sur un livre et rêvait. Aux récréations, il gardait sa nature tranquille, restant souvent à se promener à l'écart des autres.

Pourtant, à la longue, il se fit quelques camarades. On le prenait volontiers pour confident, on lui confiait ces menus secrets de polichinelle qui prennent tant de place dans les têtes d'enfants.

Plus tard, à douze ans, il eut une affection plus marquée pour son voisin d'étude. Il se nommait Lucien Preslot, était le fils de fermiers de Villeneuve-Saint-Salve, un village, à six kilomètres de la ville, d'où, chaque matin, il venait suivre les cours de l'Institution. Ses parents voulaient en faire un « Monsieur »; lui, sans paresse, montrait un dédain de paysan pour ces choses que de force, on lui entrait dans la cervelle. Jean l'aima pour sa force qui lui imposait.

---

(1) Voir le n° 5, Mai 1907.

Mais l'heure vraiment douce de la journée, c'était, pour Jean, le retour à la maison, les chères soirées près de sa tante, les causeries sous la lampe, qui les tenaient, après, sous le charme longtemps.

Et les ans s'étaient enfuis, et Jean avait grandi là, dans une atmosphère de piété, d'isolement, de songerie attirante. C'était une existence éternellement même, sans heurt, sans grande joie ni grande tristesse, mais sur laquelle planait une sorte de mélancolie suave, semblable à une brume enveloppante qui leur aurait voilé, à tous deux, les plaisirs vains et les angoisses des autres, pour les tenir sans fin dans une quiétude parfaite. Aucun bruit ne leur parvenait. Les gouvernements, les mœurs, les modes changeaient ; ils gardaient leur façon de vivre immuable, les coutumes d'antan traditionnelles. Si quelque scandale agitait les environs, aiguisant les bavardages des commères, et l'indignation des personnes pieuses, il ne passait pas le seuil de l'habitation discrète et sereine, rien n'en venait jusqu'à eux.

Toutes leurs relations se bornaient au curé de leur paroisse et au cousin Motheret, ce notaire de la ville basse chez lequel Jean devait entrer plus tard. Sa fille, Jeanne, avait été la petite amie d'enfance du fils Bornier et, seule, lui avait apporté dans ces premiers ans, avec son rire frais de gamine, les quelques heures de gaieté enfantine qu'il eut jamais connues.

De cette lente monotonie, de cette vie de douze années chez la vieille demoiselle, c'est à peine si quelques souvenirs se faisaient plus lumineux dans sa mémoire, se dégageaient du reste de ses impressions d'enfant.

C'avait été d'abord, dès son entrée chez M. Seuriot, une grosse crise de larmes. Comme il s'asseyait un soir, à table, vis-à-vis de sa tante, elle lui avait demandé gentiment, ne doutant pas de son assiduité au travail :

— Et tes notes de la semaine, Jean, tu ne me parles pas de tes notes.

Et Jean s'était mis à éclater en sanglots ; ces premières

notes étaient déplorables. Cette simple question lui avait causé un grand chagrin, une douleur démesurée, venue toute seule, sans que nul ne lui eut encore adressé de réprimande.

Oh ! bien sûr, ce n'était pas la bonne vieille tante qui aurait grondé son petit Jean ! En le voyant si désolé, elle était allée à lui, l'entourant de ses bras, couvrant ses yeux de baisers, buvant l'amertume de ses larmes... Jamais plus, dans l'avenir, elle ne lui demanda quelles étaient ses notes de la semaine.

Plus tard, il avait eu la joie de sa première communion.

Peu à peu, dans le coudoiement journalier de sa parente, il s'était fait une religion. Il adorait le bon Dieu très fort, mais la Vierge surtout l'impressionnait. Il s'était pris pour sa robe d'azur, ses yeux vers le ciel, ses mains douloureuses, d'un amour ineffable. Puis les choses d'église, le parfum de l'encens, les chasubles rayonnantes, les voix d'enfants de la maîtrise, les gestes du prêtre qui bénissent et les mots latins qui chantent, le jetaient à une béatitude, à une prostration presque sensuelles. Des pleurs lui venaient, il avait comme un besoin de tendresse. Aussi, après la cérémonie solennelle de sa communion, n'avait-il pas eu de peine à croire les chères paroles de sa tante :

— Tu n'es plus le même, petit ; on voit bien que tu portes le bon Dieu en toi.

De temps à autre, le père ou la maman, escortés des sœurs jumelles, venaient embrasser le fils aîné. C'étaient en général des apparitions courtes, caresses rapides entre deux trains, de sorte que, pour Jean, la vraie famille était entière en cette brave tante Aurélie qui l'avait élevé.

L'amour des siens ne lui était venu que plus tard, lorsqu'un malheur subit les avait tous réunis dans une commune vie.

Le malheur, ç'avait été la tante aimée, frappée d'une attaque de paralysie et ne se relevant pas, un matin, les jambes roidies et mortes.

Alors, le commandant avait pris sa retraite; on s'était groupé autour de la chère infirme.

La demeure paisible, sous les ombrages des glycines et des arbres qu'égayaient seuls jadis, les chants d'oiseaux, était pleine maintenant de rires, de cris et de jeux d'enfants. L'hiver, on se tenait presque tout le jour dans la chambre de la vieille demoiselle, on jasait discrètement, on lisait en commun des romans très doux que n'irritait jamais la noirceur d'un crime.

A la belle saison, on roulait le fauteuil de la paralysée sous les marronniers des boulevards, entre les haies blanches d'aubépine qui longent les vergers, au fond desquels, dans les verdures claires encore, éclataient les tons de neige et de rose des pêchers et pommiers fleuris.

Et un attendrissement devait saisir ceux qui passaient en voyant la pauvre infirme couchée là, le visage presque heureux encore sous son bonnet de dentelle, les mains amaigries rarement remuées sur la couverture du fauteuil, avec tout autour d'elle, les bonds joyeux des fillettes insoucieuses.

Mais, au fond, il s'en doutait bien, Jean, parce qu'il ressentait lui-même, la tante Aurélie devait regretter les temps d'autrefois, non pas, surtout, pour ses pauvres jambes qui la portaient alors, mais bien plus pour leur intimité jamais interrompue, pour leur petit ménage paisible de vieille et d'enfant.

Des années s'envolèrent...

CHAPITRE III

Il y avait six semaines que Jean était arrivé à Paris et déjà l'ennui lui pesait.

D'abord il avait été distrait par les occupations multiples de sa nouvelle vie; il avait voulu se montrer brave, comme disait le commandant, marcher seul à son but. Mais, vite, il s'était lassé de son indépendance, et les souvenirs de la maison l'avaient obsédé, lui crevant le cœur de regret.

Alors, il avait essayé de se griser, de se donner à Paris. Souvent dès après son frugal repas du soir, il dégringolait de son cinquième, descendait le boulevard Saint-Germain et traversait les ponts. La rive droite, avec le fracas de ses avenues, l'éclairage éblouissant de ses magasins la houle de tout un peuple en quête de réjouissance et d'amour l'attirait, l'étonnait. Dès la place de la Concorde, c'était un émerveillement de féerie. Un désir de voir de s'enfoncer toujours plus avant dans cette foule qu'il ignorait le prenait au ventre. Il allait en conquérant, arpentant les quartiers les plus populeux, frappant du talon les trottoirs, avec un besoin de s'entendre, de se sentir libre, de se croire un homme enfin. D'autrefois, l'allure plus lente, il stationnait devant les riches étalages, contemplait les étoffes soyeuses, les bijoux, jetant des regards curieux dans les sous-sols des restaurants d'où montaient des senteurs d'épices qui donnaient faim.

Mais après cette bravoure puérile, sa nonchalance le reprenait. D'humeur casanière, il s'enfermait dans sa petite chambre d'hôtel, lambrissée, étroite, silencieuse, avec son unique fenêtre sur la cour. Il travaillait souvent toute la nuit, ayant hâte de dépêcher ses derniers examens. Lorsqu'au matin, sa tête se faisait lourde, ses yeux se fermaient comme sous une main tiède, encore revenaient, avec le regret, les souvenirs chers, les silhouettes rieuses parmi les narcisses du jardin, des sœurs jumelles; le profil mélancolique et résigné de la tante aimée, éternellement couchée dans son fauteuil de paralytique, ses pauvres mains sans vie rarement bougées sur la couverture de cuir.

Le notaire auquel il avait été recommandé ne pouvait être une relation pour Jean. C'était un indifférent qui se reposait tout entier des soins de sa charge sur son premier clerc, son futur gendre, disait-on. Jean ne le voyait que de loin en loin, lorsqu'une affaire de haut intérêt l'appelait à l'étude,

Alors, las de son isolement, Jean se souvint de Lucien Preslot, cet ancien condisciple de l'institution Seuriot, qu'il savait habiter Paris.

Lucien avait quitté le pays depuis sept années, emporté par une passion, une rage de la peinture qui l'avait fait tout déserter. Depuis cette époque, Jean n'avait plus guère entendu parler de lui ; il ignorait jusqu'à son adresse, et il dut écrire à Auxerre pour qu'on la lui envoyât.

Cependant, lorsqu'il l'eut reçue, il ne se décida pas tout de suite à se rendre chez son camarade d'enfance. Une certaine timidité le retenait ; l'effroi d'un monde nouveau qu'il pressentait, monde de bohême et tapageur auquel il était étranger, et, sa nature tranquille, rebelle. Il avait la fausse honte de sa presque innocence, sachant bien que, là, on rirait ; car il s'était toujours tenu à l'écart des femmes, autant par disposition intime, que par la volonté de rester fidèle aux principes reçus.

Seulement vers la fin de novembre, et lorsqu'il fut averti par son père que son ami ayant été prévenu de sa visite, l'attendait, il se résolut à l'aller voir.

Il faisait une de ces belles matinées comme il en est avant les premiers grands froids. Une brume transparente et s'envolant déjà, s'accrochait aux toitures des maisons, estompait là-bas, au bout de la rue de Rennes, la gare, lui donnant, derrière ce voile, des lignes contournées et étranges de monument ancien.

Et Jean se rappelait Lucien, le revoyait tel qu'il l'avait connu, avec son visage osseux, ses yeux fouineurs, intelligents sa fière carrure, son esprit continuellement inventif de mauvais tours... C'était un caractère têtu, vif, indépendant, d'une bizarrerie excessive, ambitieux, cherchant sa voie pour « arriver », quoique il se refusât à l'étude mesurée et positive. En y réfléchissant, il n'y avait rien de surprenant à ce qu'il fut artiste aujourd'hui,

Il habitait boulevard du Montparnasse, presque à l'angle de la rue de Vaugirard, un hôtel du siècle dernier à façade sculptée, aux balcons à encorbellements, antique demeure métamorphosée en maison de rapport.

— M. Lucien Preslot, demanda Jean à la concierge?

— Au dernier étage. Vous verrez, une porte avec des peintures, c'est là.

Un spacieux escalier de pierre aux marches usées, mais ayant un certain air encore avec sa rampe de fer forgé, rongée de rouille. Au sixième palier, il y avait trois portes : l'une, aussitôt, attirait l'attention. C'était un panneau décoratif, brossé à la diable, très-clair de coloris ; un ciel d'un bleu ardent dans lequel passait un vol de cigognes sous les rayons tendres d'un soleil rose.

Ce fut Lucien qui vint ouvrir.

Quelques secondes, ils restèrent muets l'un devant l'autre, se reconnaissant à peine dans la joie et l'étonnement de se retrouver.

Puis, le peintre, avec un bon rire, tendant les bras à son ami d'enfance :

— Toi Jean, c'est toi ! Du diable ! si je t'attendais encore ! Mon père m'avait écrit que tu étais à Paris, mais ne te voyant pas venir, je désespérais, ne comptais plus!... Entre donc.

L'atelier était assez vaste, empli d'une profusion de choses, pas très visibles, d'abord, sous la lumière crue qui tombait de la baie vitrée. Un divan occupait le fond de la pièce ; puis, peu à peu, Jean aperçut plus distinctement un bahut breton, une horloge de campagne dans sa longue caisse de sapin, des chevalets, des chaises de différents styles, une table encombrée de pinceaux, de palettes, de tubes de couleur ; — à gauche, une estrade à modèle, le mannequin avec sa figure de poupée, un paravent auquel pendaient des défroques bariolées. Derrière, on devinait un petit lit de fer soigneusement dissimulé, la table de toilette, un débarras intime.

Ils avaient pris place sur le divan ; et, maintenant, ils se reconnaissaient. C'étaient bien eux encore, ils n'étaient guère changés. Lucien, seulement, plus robuste, avec ses épaules d'Hercule, sa haute taille ; plus mâle sous sa tignasse crêpue toujours en broussaille et une barbe châtaine qui lui mangeait la face.

Jean conta son histoire ; comment son père l'avait envoyé à Paris pour terminer son droit et pour quelle raison.

— Toujours pas brave, hein, *Mademoisele* ? fit Preslot en souriant, l'air fin. Il va falloir te dégrouiller ici ?

Puis ce fut son tour, à lui.

Il dut tout dire aussi : comment cette manie qu'il avait autrefois de dessiner des personnages sur les murailles de la pension et sur les marges de ses livres, lui était devenue une vocation ; les résistances du papa et de la maman ; sa fuite pour Paris, protégée par Morisseau, le paysagiste, qui s'en était venu croquer les bois de Saint-Salve ; enfin, son entrée à l'Ecole des Beaux-Arts, ses débuts. A présent, il s'était fait son maître, il vivait bien tranquille. En attendant de devenir *quelqu'un* et de faire un jour *quelque chose*, il gagnait passablement sa vie, se sentait indépendant et heureux, n'étant plus à la charge de personne.

Et, tandis qu'il parlait, il lui semblait revoir indéfiniment, comme dans un lointain brumeux, son enfance fraîchement évoquée : là-bas, à Villeneuve-Saint-Salve, au milieu de la clairière, la ferme ventrue et basse sous son couvert de chaume, le fumier d'or où picoraient les poules, la mare brunie avec son troupeau de canards, la grange que les foins embaument.

— Te rappelles-tu nos après-midi du jeudi et du dimanche nos courses à travers les futaies à la recherche de ces exécrables racines de viorne que je faisais sécher sous la platine du foyer pour les fumer clandestinement ensuite, la tête à l'ombre des ceps de vigne et les jambes au soleil ?...

Les souvenirs étaient lâchés : en un instant ils revécurent leur petite jeunesse. Ce fut d'abord la cour noire du collège de la rue *des Ursulines*, la salle d'étude, le déjeuner frugal que l'on tirait des paniers, le partage des desserts.

Jean était toujours le plus gâté par sa tante, mais il avait un appétit de demoiselle, touchait peu à ses friandises, tandis que Lucien, aiguillonné par sa course de Villeneuve à Auxerre, avait une faim féroce qui le faisait se jeter gloutonnement sur les restes de son ami.

Puis, ce fut le défilé grotesque des pions : M. Seuriot, qu'on avait baptisé *Jupin*, avec sa face d'oiseau déplumé; Gourdeau, le professeur de sixième, auquel on avait fait tant de joyeuses farces ; Jammin, dit *Pivoine*, pour ses rougeurs coléreuses; tant d'autres !. . Mais, ce qui les remua surtout, ce fut le souvenir d'une longue escapade, une échappée de Robinsons jusqu'au village d'Héry où Lucien avait un oncle de sa mère, aubergiste. On s'en était revenu très tard dans la nuit, sur les sacs poussiéreux de la charrette d'un marchand de charbon.

— C'est ta pauvre bonne femme de tante qui s'en faisait une bile à nous attendre!... Ah ! depuis ce jour, je crois que je ne pèse guère pour elle.

Enfin, Lucien raconta ses premières fredaines, ses amours de petit garçon pour la femme du boucher Trinquesse, une grosse dondon aux lèvres gourmandes :

— Tu ne l'as jamais cru, toi, avoue-le, qu'elle ait eu un penchant pour moi? C'est pourtant vrai, mon cher! J'eus toutes ses faveurs, et ce qu'il y en avait!...

Mais Jean, devenu subitement écarlate, restait gêné.

Lucien éclata :

— Eh! bien ; quoi donc? toujours le même, Mademoiselle!...

Puis, pour changer :

— Je veux te montrer mon atelier, dit-il à son ami.

Il l'entraîna dans les moindres coins, lui expliquant brièvement les toiles qui jetaient sur les murs de larges taches lumineuses.

Il y en avait du plafond jusqu'au sol de ces projets d'une heure, esquisses qu'on n'achève souvent pas, et qui tiennent au cœur cependant, autant, parfois davantage que les œuvres plus finies et sur lesquelles on a peiné. C'est qu'ils sont le résultat de rêves fixés aussitôt qu'entrevus, spontanément, sans recherche aucune, sans l'aide des choses apprises autrefois : les vrais enfants, somme toute, et qui n'ont rien de personne.

C'étaient, en général, des études très calmes, des scènes rustiques, des intérieurs pauvres, d'une tonalité reposante, où dominaient les gris et les bleus voulus.

(*à suivre*) ALEXIS NOEL.

Le Gérant : ALEXIS NOEL

Paris. — Typ. A. NOEL et CHALVON, 29, rue N.-D.-de-Nazareth. — 5357-5-07